



Déclarations et Discours

N^o 75/40

LA DÉFENSE NATIONALE DU CANADA

Une allocution du ministre de la Défense nationale du Canada, M. James Richardson, à la Chambre des communes, le 27 novembre 1975.

Le gouvernement a pris des décisions d'une grande portée pour l'avenir des Forces armées canadiennes, et j'aimerais maintenant faire connaître à la Chambre les conclusions auxquelles le gouvernement en est arrivé à cette étape de la révision de la structure de défense.

Le gouvernement a confirmé les quatre rôles prioritaires du ministère de la Défense nationale, qui sont: tout d'abord, l'engagement d'assurer la défense, la sécurité et la souveraineté du Canada; deuxièmement, l'engagement d'assurer la défense de l'Amérique du Nord; troisièmement, l'engagement d'assurer la sécurité collective dans le cadre de l'alliance de l'OTAN et, quatrièmement, l'engagement d'assurer la participation, unique en son genre et importante, de notre pays au maintien de la paix internationale.

Les conclusions de la révision de la structure de défense confirment que le Canada continuera de compter un effectif total de plus de 100,000 hommes, comprenant 78,000 membres des forces régulières et 22,000 membres des forces de réserve. Grâce aux forces régulières et de réserve, 100,000 hommes en tout, les Forces armées canadiennes pourront encore protéger la souveraineté du pays, garantir la sécurité nationale et intervenir dans les situations d'urgence civiles où seules elles peuvent intervenir.

Le gouvernement reconnaît qu'il faut entreprendre immédiatement la modernisation et le remplacement de certains articles importants de matériel militaire afin que les Forces armées canadiennes puissent continuer à remplir efficacement leurs quatre rôles prioritaires.

J'aimerais également annoncer d'autres décisions importantes, d'abord, le Canada continuera à maintenir en Europe une force terrestre et une force aérienne conçues et équipées pour constituer une force de combat pour la défense collective de l'OTAN de la région centrale. Deuxièmement, on l'équipera de chars de combat modernes et efficaces soit en transformant les anciens ou en achetant de nouveaux, afin que notre contingent stationné en Europe ait le matériel moderne voulu pour remplir les tâches qui lui sont assignées aux côtés de nos partenaires de l'OTAN. Nous allons entreprendre immédiatement des négociations pour l'acqui-
